



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 25.05.2021

Numéro de publication: HR02-1005191514

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Syndicat d'estivage de Montalchez, Société coopérative, La Grande Béroche

Syndicat d'estivage de Montalchez, Société coopérative
c/o Mary Laurence Junod
Vernéaz 1
2028 Vaumarcus

Jusqu'ici
Montalchez, chemin de la Comballaz 5
2027 Montalchez

Syndicat d'estivage de Montalchez, Société coopérative, à La Grande Béroche, CHE-102.342.481 (FOSC du 22.01.2018, p. 0/4006021). But modifié: s'attacher à réaliser, par la voie de la coopération, l'estivage dans les conditions les plus avantageuses possibles du jeune bétail de ses membres et / ou de tiers. Radiation de la mention relative à l'organisation de la société, celle-ci n'étant plus obligatoire. Statuts modifiés le 17.04.2021 et le 02.05.2021. Cornu José n'est plus membre et président du conseil d'administration; ses pouvoirs sont radiés. Junod Mary Laurence est maintenant domiciliée à La Grande Béroche. Mayor Cédric, de Echallens, à Provence, est membre et président du conseil d'administration avec signature collective à deux. Nouvelle adresse: Vernéaz 1, c/o Mary Laurence Junod, 2028 Vaumarcus.

Registre journalier no 2537 du 19.05.2021

Précédente publication dans la FOSC: no 14, Date: 22.01.2018

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Neuchâtel